

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

2018

Revue de Presse n°04 du 13 février 2018

Actualités de l'Enseignement Supérieur	2
Actualités de l'Enseignement 1 ^{ère} & 2 ^{ème}	10
Articles thématiques	14
Vie étudiante	16

AEFE-SORES

RP-SORES-2018-02-13

Actualités de l'Enseignement Supérieur

Actu | Accès à l'université

«La réforme de l'accès à l'université arrive sur les bancs du Sénat», Le Monde, publié le 07/02/2018.

http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/02/07/la-reforme-de-l-acces-a-l-universite-arrive-sur-les-bancs-du-senat_5252884_4401467.html#6UqfvgSi3922hTTT.99

« Adopté en décembre à l'Assemblée nationale, le projet de loi sera débattu par les sénateurs mercredi et jeudi. Deux cents amendements ont été déposés. [...] »

Quelque deux cents amendements ont d'ores et déjà été déposés par les sénateurs, auxquels pourront s'ajouter ceux du gouvernement. L'un d'eux en particulier pourrait animer les débats. Présenté par le sénateur Jacques Gasperrin, du groupe Les Républicains (qui compte 146 sénateurs sur 348) il propose qu'à l'avenir les universités puissent ajuster les capacités d'accueil des formations en fonction de leurs « taux de réussite et d'insertion professionnelle ». « Il y a des filières en tension qui n'ont pas ou peu de débouchés », justifie-t-il auprès du Monde, en prenant comme exemple la filière Sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps). Tout en précisant porter « un jugement assez favorable et bienveillant sur ce projet de loi courageux » [...]

La procédure accélérée ayant été choisie par le gouvernement, ce projet de loi ne fait l'objet que d'une lecture de chacune des deux chambres. Comme il a déjà été modifié par la Commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, la version qui y sera adoptée sera différente de celle votée à l'Assemblée nationale. Une commission mixte paritaire est d'ores et déjà prévue la semaine prochaine. Composée de députés et sénateurs de la majorité et de l'opposition, elle rendra ses conclusions le 15 février, avec pour mission d'aboutir à un texte identique, qui sera ensuite à nouveau soumis à leur vote. [...]

Si aucun consensus n'était trouvé, une nouvelle lecture du texte dans les deux chambres serait organisée. Une situation que le ministère et la majorité veulent sans doute éviter, car le temps presse. Les formations de l'enseignement supérieur sont censées appliquer les nouvelles règles d'accès à l'université à compter du 31 mars, date buttoir fixée aux lycéens et étudiants en réorientation pour finaliser leurs dossiers de candidature sur Parcoursup. »

Actu | Accès à l'université

«Accès à l'université : le Sénat voudrait définir les capacités d'accueil en fonction des débouchés », Le Monde, publié le 08/02/2018.

http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/02/08/acces-a-l-universite-le-senat-voudrait-definir-les-capacites-d-accueil-en-fonction-des-debouches_5253652_4401467.html#q16oGBiMtOr8jZYp.99

« Le Sénat a commencé, mercredi 7 février, l'examen du projet de loi sur l'« orientation et réussite des étudiants » réformant l'accès à l'université. La Haute Assemblée, où la droite est majoritaire, a ajouté au texte de nouveaux critères afin d'officialiser et de renforcer la sélection. »

Un amendement du rapporteur Jacques Gasperrin (Les Républicains, LR), adopté en commission, prévoit ainsi de définir les capacités d'accueil de chaque licence en fonction du taux de réussite et de l'insertion professionnelle. « Ce ne sont pas les vœux des candidats qui doivent guider les choix d'ouvertures de places dans les filières de l'enseignement supérieur, mais les débouchés professionnels réels qui s'offrent aux diplômés », a argué l'élus du Doubs. « La sélection est une chance, a-t-il dit. Elle représente une solution juste et égalitaire, profondément républicaine, gage de réussite pour les étudiants. »

Le Sénat doit se prononcer jeudi sur ce texte en séance plénière, une fois examinés les quelque 200 amendements déposés. La procédure d'urgence ayant été choisie, le projet de loi fera ensuite l'objet d'une

commission mixte paritaire (CMP), la semaine prochaine, chargée de trouver une version commune avec l'Assemblée nationale. En cas de désaccord, les députés auront cependant le dernier mot. »

Actu | PACES

«Concours de médecine : un mode de sélection pertinent ?», Le Monde Campus, publié le 08/02/2018.

http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/02/08/concours-de-medecine-un-mode-de-selection-pertinent_5253505_4401467.html#JBUdSlA2mAVPwJx3.99

« [...] Portrait-robot du lauréat ? Bachelier scientifique, mention bien ou très bien, issu de catégories professionnelles élevées. Un enfant d'ouvriers en Paces est une exception statistique : il a 2,5 fois moins de chances d'intégrer la deuxième année de médecine qu'un enfant de cadres, selon un rapport de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, publié en 2015. [...]

Quid de la pertinence du concours pour sélectionner ceux qui ont le potentiel pour devenir de bons médecins dans dix ans ? Jugeant que c'est l'outil utilisé pour sélectionner qui contraint le profil, le doyen de l'université de médecine de Strasbourg, Jean Sibilia, s'interroge : « La sélection sur les maths et la physique, bref, la docimologie classique [façon dont sont attribuées les notes par les correcteurs], avantage les meilleurs lycéens. Mais les meilleurs en quoi ? Comment trouver l'outil algorithmique qui permette d'identifier, chez un jeune de 18 ans, la petite graine de bon médecin, rigoureux, humaniste et suffisamment résistant pour faire face à la mort ? »

Le doyen est favorable à l'ouverture de 10 % à 20 % des places en deuxième année à des étudiants sélectionnés sur dossier et entretien. L'université de Strasbourg fait d'ailleurs partie des universités ayant déjà sorti un petit orteil de la voie unique du concours, avec l'Alter Paces, qui réserve quelques places en deuxième année à des étudiants issus d'une L2 ou L3 de sciences. Une évolution, pas une révolution. « Les services administratifs qui gèrent plusieurs milliers de dossiers n'en peuvent plus des réformes des études de santé », prévient Jean Sibilia.»

Actu | CPGE

«Ces bons élèves qui boudent les prépas», Le Monde Campus, publié le 07/02/2018.

http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/02/07/ces-bons-eleves-qui-boudent-les-prepas_5252869_4401467.html#FFI04z2xOUIX0Db8.99

« Plutôt que d'intégrer la classe préparatoire dans laquelle ils ont été admis, une poignée d'élèves quittent la France pour un autre type d'excellence plus en phase avec leur mode de vie. Garantissant un travail bien rémunéré et offrant « un très bon retour sur investissement. [...]

Pour une poignée d'excellents lycéens, les classes prépa – de tout temps prisées par les meilleurs (42 600 nouveaux élèves en 2017 et 10 000 étudiants supplémentaires au total en dix ans) – ne sont plus qu'un « plan B ». Bien sûr, ils s'y inscrivent par sécurité, validant leur choix jusqu'à la dernière étape sur APB et bientôt sur Parcoursup. Mais ils n'ont d'autre idée en tête que de les éviter. [...]

Marginal mais constant, le phénomène n'est pas comptabilisé précisément par le ministère de l'enseignement supérieur. « On sait qu'en moyenne 4 000 places de prépas restent vacantes à la rentrée alors que les élèves avaient reçu un oui définitif et avaient dit oui eux-mêmes, indique Claude Boichot, ancien inspecteur général de l'éducation nationale chargé des prépas entre 1994 et 2012. Parmi les élèves manquant à l'appel, plus de 1 000 ont finalement rejoint un IEP, et presque autant un BTS. Mais les autres, on n'en sait rien. [...]

Cette évaporation laisse impassible Jean Bastianelli, le président de l'association des proviseurs de lycées à classes préparatoires aux grandes écoles (APLCPGE) et proviseur de Louis-le-Grand à Paris. « Des mythes circulent, raconte-t-il. Quand je suis arrivé à mon poste il y a trois ans, tout le monde m'a alerté en disant : "Tu verras, l'étranger concurrence les prépas, il n'y a plus que ça qui compte aux yeux des élèves." Mais ce n'est pas ce que j'ai pu constater en arrivant dans ce lycée : sur vingt-cinq élèves de terminale qui avaient fait un dossier pour partir à l'étranger, vingt sont restés à Louis-le-Grand en prépa.

» A la rentrée dernière, seulement trois élèves sont partis, dont deux à Londres (à la LSE et à l'Imperial College). [...]

Et M. Bastianelli, président de l'APLCPGE, de renchérir : « Je préviens toujours les lycéens que s'ils rêvent d'un campus à l'américaine, ce n'est pas la peine de venir en prépa car ils seraient malheureux. » Certains partent et d'autres restent, comme il en va depuis toujours. Aux yeux d'une majorité de proviseurs de lycées à classes préparatoires aux grandes écoles, l'honneur des prépas reste donc sauf. »

Actu | CPGE

«Prépas : à Lakanal, le « coaching » a remplacé les « khôlles », Le Monde Campus, publié le 07/02/2018.

http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/02/07/prepas-a-lakanal-le-coaching-a-remplace-les-kholles_5252879_4401467.html#UeAysYI4Tf6MhMYT.99

« Afin de capter les meilleurs élèves en amont, le proviseur de Lakanal dispose d'un chargé de mission international, qui parcourt le monde pour défendre les couleurs des prépas tricolores auprès des enfants de diplomates et d'expatriés scolarisés dans les lycées français à l'étranger. [...]

Organisés au sein même des établissements, les forums sur l'orientation grouillent d'opérateurs anglo-saxons, français ou du pays d'accueil, recrutant après le bac. « Pour ces élèves-là, le marché de l'éducation est déjà mondialisé. Partir ne leur fait pas peur, et ils ne connaissent aucune problématique financière. Ils se retrouvent avec le monde entier devant eux, rapporte le chargé de mission, Guillaume Vincenot, professeur et responsable des relations internationales au lycée Lakanal. Les classes prépa, c'était prestigieux, mais les élèves d'aujourd'hui ne sont plus dans cette dynamique. Ils se demandent quelles activités sont prévues et quelles associations existent. C'est une vision américaine des études. Laquelle n'est pas du tout en phase avec notre propos et l'ambition intellectuelle que l'on propose en prépa. [...]

En guise de contre-attaque, l'émissaire de Lakanal ne parle plus aux élèves de « khôlles », mais de sessions de « coaching individualisé », lors desquelles des professeurs qualifiés sont à la disposition des élèves pour leur montrer la méthodologie à suivre et les techniques à mobiliser. « C'est d'ailleurs ça, la réalité d'une classe prépa !, s'amuse-t-il. Nous avons pris conscience qu'on n'emploie pas les bons mots, car la communication et le marketing ne sont pas dans notre ADN. »

Actu | Accès à l'université

«Le Sénat adopte la réforme de l'accès à l'université», SOURCE, publié le 08/02/2018.

http://etudiant.lefigaro.fr/article/le-senat-adopte-la-reforme-de-l-acces-a-l-universite_a46dc542-0d17-11e8-a078-08d943ba6803/

« Le Sénat a adopté jeudi la réforme des règles d'entrée à l'université, qui supprime le tirage au sort, après avoir prévu une meilleure prise en compte des débouchés. Déjà voté à l'Assemblée nationale, le projet de loi de la ministre de l'Enseignement supérieur Frédérique Vidal vise aussi à réduire le taux d'échec en première année de fac (61% en licence). 231 (bien 231) sénateurs ont voté pour, la droite et LREM, et 93 (bien 93) contre, communistes et socialistes. Une grande partie du RDSE (à majorité radicale) s'est abstenue. Le projet de loi fera le 13 février l'objet d'une commission mixte paritaire chargée de trouver un accord avec l'Assemblée. En cas de désaccord, les députés ont le dernier mot. [...]

Les sénateurs ont suivi leur rapporteur Jacques Gasperrin (LR) qui, en commission, a introduit un amendement destiné à définir les capacités d'accueil en licence en fonction du taux de réussite et de l'insertion professionnelle. «Ce ne sont pas les vœux des candidats qui doivent guider les choix d'ouverture de places dans les filières de l'enseignement supérieur mais les débouchés professionnels réels qui s'offrent aux diplômés», a souligné l'élu du Doubs. «La sélection est une chance», a-t-il dit. «Elle représente une solution juste et égalitaire, profondément républicaine, gage de réussite pour les étudiants». [...]

En séance, les sénateurs ont adopté un amendement de Michel Savin (LR) étendant aux étudiants sportifs de haut niveau auxquels serait refusée une inscription dans une zone géographique déterminée le droit de demander à l'autorité académique de réexaminer leur candidature. Ils ont également prévu une meilleure formation, dans les départements d'outre-mer, des candidats aux formations du premier cycle sur les opportunités existantes hors du territoire régional, notamment en France métropolitaine et dans l'Union européenne. Ils ont aussi permis aux établissements d'enseignement supérieur le report jusqu'au 1er janvier 2020 de l'inscription de leurs formations à la plateforme Parcoursup.

Par ailleurs, ils ont donné la possibilité à ces établissements de décider un tarif spécifique de droits d'inscription pour les étudiants étrangers, hors Union européenne.»

Actu | Parcoursup

«Parcoursup sous l'œil d'un comité scientifique et éthique», EDUCPROS, publié le 07/02/2018.

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/parcoursup-sous-l-oeil-d-un-comite-scientifique-et-etique.html>

« [...]Le comité scientifique et éthique devra garantir trois grands principes du système, à commencer par sa transparence. Il devra ainsi veiller à ce que Parcoursup applique les règles légales et que celles-ci soient compréhensibles par tous les citoyens. "Ce doit être une boîte blanche et plus une boîte noire", insiste Frédérique Vidal, faisant allusion à l'expression utilisée par son prédécesseur Thierry Mandon (alors secrétaire d'État), en décembre 2015, pour désigner le code source d'APB.

L'algorithme de Parcoursup devra également respecter le principe de loyauté défendu par la CNIL. Le comité sera le gardien de son lien de subordination aux décisions politiques. Par ailleurs, "le lycéen gardera la maîtrise de son choix d'orientation", rappelle la ministre, puisqu'il n'y a plus de hiérarchisation des vœux. [...]

L'instance se prononcera également sur les conditions d'ouverture du code informatique de la plate-forme. [...]

Quid des algorithmes qu'utiliseront les universités pour la gestion des candidatures en licence ? "S'il y a un traitement informatique, il y pourra y avoir un avis du comité", tranche Frédérique Vidal»

Actu | La vie en prépa

«Mais c'est quoi la vie en prépa ?», Blog. Le Monde, publié le 02/02/2018.

<http://orientation.blog.lemonde.fr/2018/02/02/mais-cest-quoi-la-vie-de-prepa/#xtor=RSS-32280322>

« Qui sont les élèves de classes préparatoires, sont-ils différents des autres de leur génération ? Comment vivent-ils concrètement ? Quels sont leurs talents et leurs envies d'impacter le monde de l'entreprise ? L'enquête Ma vie de prépa que vient de publier l'EDHEC NewGenTalent donne de quoi alimenter la réflexion. [...]

Ce que leur apporte la prépa. Quand on demande aux élèves interrogés « Parmi les propositions suivantes, lesquelles ont contribué à votre bien-être au cours de vos deux dernières années d'études ? » c'est « l'envie de se dépasser » qui l'emporte globalement mais est surmonté par « le soutien des proches » chez les filles. Et ce qu'ils ont appris c'est avant tout à « repousser leurs propres limites » (19%) devant la « rigueur au travail » (15%) et la culture générale (14%).

Confiants dans l'avenir. Alors que leur vision de l'entreprise est à 93% positive (dont 17% très positive et jusqu'à 23% chez les garçons) ils sont également confiants à 85% quant à leur intégration future sur le marché du travail (36% des garçons sont même « très confiants » contre seulement 17% des filles). Ce qui ne les empêche pas de vouloir « simplifier la gouvernance », « épanouir l'individu » et « favoriser le travail collaboratif ». « Leur confiance dans l'avenir et leur vision positive du travail n'a pas altéré leur esprit critique et leur volonté d'impacter le monde de l'entreprise pour trouver du sens et s'y épanouir »»

Actu | Parcoursup

«**Parcoursup : comment remplir votre "projet de formation motivé" ?**», *L'Étudiant*,
publié le 07/02/2018.

<http://www.letudiant.fr/etudes/apb/parcoursup-comment-remplir-votre-projet-de-formation-motive.html>

« Motiver chaque demande de formation, y compris en licence, voilà une nouveauté de Parcoursup, le portail national d'inscription dans l'enseignement supérieur. [...] »

Lorsque vous formulez un vœu de formation dans Parcoursup, le logiciel vous demande si vous voulez remplir "maintenant" ou "ultérieurement" le formulaire "projet de formation motivé". Choisissez la seconde option : il est préférable de rédiger un brouillon que vous pourrez faire relire à votre entourage : parents, professeurs principaux, conseillers d'orientation... avant d'en rédiger la version définitive dans votre dossier.

Premier conseil : avant d'expliquer votre motivation... soyez sûr d'être motivé ! Cela semble évident, mais chaque année, des candidats remplissent leur dossier avec des vœux "par défaut", faute d'avoir suffisamment pensé à leur orientation postbac. "Le fait de demander aux candidats leur motivation les incite à la réflexion. C'est aussi une démarche pédagogique", analyse Virgile Sarlin, adjoint au chef du SAIO (service académique de l'information et de l'orientation) d'Aix-en-Provence. [...]

. Une fois que vous êtes sûr-e de votre choix, vous pouvez vous atteler à la rédaction de votre texte. Par défaut, il est limité à 1.500 caractères, ce qui correspond sur Parcoursup à une dizaine de lignes dans le formulaire "projet de formation motivé" (un espace qui dispose d'un compteur de caractères).

Certaines formations ont toutefois paramétré une longueur plus importante pour vous permettre de développer vos arguments. Ce texte remplace, en effet, la lettre de motivation que pouvaient déjà demander les formations sélectives.

Il est primordial que ces quelques lignes émanent de vous : bannissez le copier-coller de modèles trouvés sur Internet ou de la prose de vos camarades de classe ! "La tentation serait aussi de mettre le même texte pour tous ses vœux, c'est à éviter", souligne Virgile Sarlin.

En revanche, lorsque vous postulez à une même formation dans plusieurs établissements (par exemple, BTS électronique, classe prépa MPSI...), vous pouvez reprendre la partie "présentation de votre projet professionnel" et modifier uniquement la partie sur l'environnement d'études, "en montrant en quoi l'établissement est un plus pour y suivre cette formation", glisse le conseiller.

L'idéal est d'attaquer avec votre projet professionnel, si vous en avez un. À défaut d'un projet très précis, indiquez en quoi la formation vous permettra de l'affiner. Si vous n'en avez pas encore, partez des attendus (nationaux, voire des déclinaisons locales) de la filière demandée, et montrez en quoi votre profil correspond à ces prérequis.

Enfin, concluez avec les atouts de votre candidature : les points forts de votre parcours scolaire (surtout dans les matières qui intéressent la formation), les compétences acquises au lycée (par exemple, être délégué de classe montre votre capacité à parler au nom de vos camarades) ou en dehors (engagement associatif, jobs d'été, stages...). Pensez à mentionner vos séjours à l'international s'ils sont significatifs pour votre niveau de langue. [...]

Lorsque vous êtes satisfait de votre texte, faites-le relire par une ou deux personnes de votre entourage. "Soignez votre expression et votre orthographe", conseille Virgile Sarlin, qui a relu quelques lettres où "c'était parfois en option". En effet, même si l'objectif de ce "projet de formation motivé" n'est pas de vous éliminer à la première erreur de syntaxe, mieux vaut faire bonne impression.

La motivation fait partie des principaux éléments – avec la fiche avenir – sur lesquels vont s'appuyer les formations pour départager les candidats (ou, dans le cas des licences, pour les orienter dans des "parcours personnalisés" si nécessaire). Elles pourraient donc tenir compte de la qualité de votre rédaction, d'autant qu'en licence, "des capacités d'expression écrite" font souvent partie des attendus.

Pour mémoire : tant que vous n'avez pas confirmé votre vœu (le 31 mars au plus tard), vous pouvez modifier vos éléments de candidature dans votre espace Parcoursup.»

Actu | Niveau des étudiants

« Niveau des étudiants en licence : « On met l'université dans une situation impossible », Le Monde Campus, publié le 06/02/2018.

http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/02/06/niveau-des-etudiants-en-licence-on-met-l-universite-dans-une-situation-impossible_5252453_4401467.html#aFhZpfOFAqce1Zj6.99

« [...] Cette question du « niveau qui baisse » est quasiment aussi vieille que le système scolaire et d'enseignement, de même que la déploration enseignante à ce sujet. D'un côté, il faut rappeler que cela repose en partie sur une illusion. Comme le montrait déjà en 1989 *Le niveau monte (Seuil)*, l'ouvrage de Christian Baudelot et de Roger Establet, globalement, les générations actuelles n'ont jamais été aussi instruites. Mais cela ne doit pas empêcher de prendre au sérieux ce sentiment, qui est avant tout lié à la grande hétérogénéité des publics auxquels certains universitaires sont désormais confrontés, avec des niveaux de langage ou de maîtrise de l'écrit plus divers à l'entrée de l'université.

D'une certaine façon, l'université vit ce que l'enseignement secondaire a vécu avant elle, avec l'arrivée, parfois massive dans certaines filières, d'étudiants issus de la « démocratisation scolaire », qui ne fréquentaient pas les amphes auparavant et dont certaines conduites scolaires peuvent être déconcertantes pour les universitaires qui étaient là avant eux.

L'université s'est ouverte très vite, dans les dernières décennies, à d'autres bacheliers, notamment issus des filières technologiques et professionnelles ou détenteurs d'un bac général « moyen », qui n'ont pas toujours été suffisamment entraînés ou préparés, au cours de leur scolarité antérieure, à la maîtrise des techniques de base du travail intellectuel. »

Actu | Accès à l'université

« Thierry Paul : "Nous redoutons l'étape du tri des dossiers" », Educpros, publié le 13/02/2018.

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/thierry-paul-aix-marseille-universite-nous-redoutons-etape-tri-dossiers.html>

« Après les réflexions menées sur les attendus et les parcours adaptés, l'université d'Aix-Marseille ouvre "l'étape redoutée" des modalités de tri des candidatures. Le point sur la mise en œuvre du Plan étudiants avec Thierry Paul, le vice-président formation de l'AMU. [...]

Nous sommes restés sur les attendus nationaux, qui sont bien faits. En ce qui concerne les critères d'analyse, nous avons également choisi de conserver des éléments assez généraux. C'était la démarche qui nous semblait la plus adaptée. Nous n'avons pas eu le temps matériel de réfléchir finement pour chaque filière. Peut-être que l'année prochaine, le cas échéant, nous les peaufinerons... [...]

Nous sommes restés ouverts sur tous les types de bac même si en sciences, nous précisons que, sans surprise, le bac le plus adapté est le bac S. Les données prises en compte sont assez classiques, comme les notes aux épreuves anticipées. Notre prochain chantier est de nous organiser pour définir les modalités de tri des dossiers. C'est une étape que nous redoutons... Nous allons recevoir des milliers de dossiers que nous devons classer, contrairement aux années précédentes. Ce n'est pas un algorithme qui s'en chargera...

Dans certains cas, un traitement automatique nous permettra d'effectuer un pré-classement. Mais il faudra bien lire l'ensemble des appréciations des dossiers pour les trier. Au final, le classement sera fait par les enseignants. Nous sommes novices en la matière. Nous n'avons jamais eu à nous en charger. Nous sommes donc bien loin de réfléchir à d'éventuels algorithmes. [...]

Que proposerez-vous aux étudiants dans le cadre des parcours adaptés ?

Avant même la réforme, nous avons réfléchi en faculté des sciences à deux dispositifs de remédiation. Le premier, PES (Préparation aux études scientifiques) est une licence en quatre ans pour les bacheliers S en difficulté potentielle. Le second, AMNS, est une année de mise à niveau scientifique, ouverte aux bacheliers littéraires, technologiques ou ES. Il s'agit d'une formation propédeutique, en amont de la

licence, qui permet aux étudiants de rattraper leur retard.

Pour les autres facultés, nous nous baserons sur ces dispositifs pour présenter un pack en trois volets complémentaires. Nous proposerons aux étudiants d'effectuer une première année en deux ans. Ils suivront également des modules transversaux, afin de combler leurs lacunes dans les disciplines essentielles de la filière, ainsi que sur le plan de la méthodologie universitaire. Enfin, ils seront épaulés par des tuteurs, en master ou en doctorat. [...]

Certaines facultés ne se sentaient pas en mesure de bien distinguer les "oui" des "oui, si". Cette difficulté a été soulignée en lettres et sciences humaines : les enseignants considèrent qu'ils ne disposent pas d'indicateurs prédictifs fiables. Nous accueillerons tous les étudiants en fonction de nos capacités d'accueil, puis nous observerons comment ils s'en sortent avant de proposer à certains des parcours de remédiation deux ou trois mois après la rentrée. [...]

La nomination des directeurs d'étude est proposée par le ministère de l'Enseignement supérieur par grand domaine, mais une liberté d'appréciation est laissée aux établissements. »

Actu | Accès à l'université

«Réforme de l'université : «Il est humainement impossible d'ouvrir chaque dossier scolaire»», Libération, publié le 12/02/2018.

http://www.liberation.fr/france/2018/02/12/reforme-de-l-universite-il-est-humainement-impossible-d-ouvrir-chaque-dossier-scolaire_1628922?xtor=rss-450

« [...] Laure Echalié, vice-présidente déléguée de l'université Paul-Valéry, à Montpellier[...]

Nous sommes dans le brouillard. Avec quels moyens allons-nous éplucher les candidatures ? Par exemple, en psychologie, nous recevons entre 5 000 et 8 000 dossiers pour 800 places. Dans l'état actuel des choses, il sera humainement impossible d'avoir le temps de les ouvrir un à un. Ce n'est pas tant une question d'argent, mais de moyens humains. [...]

On nous parle d'outils d'aide à la décision pour soulager les équipes, mais cela pose des questions éthiques. Il s'agit de paramétrer des critères et ensuite un algorithme fait remonter des groupes d'élèves qui remplissent lesdits critères. On voit bien le risque de se retrouver avec des groupes d'étudiants homogènes... Nous sommes enseignants-chercheurs mais aussi citoyens. Les questions que cela pose méritent un vrai débat de société.»

Actu | NewUni

«Saclay : Jean-Lou Chameau coordonnera le regroupement autour de Polytechnique»», Educpros, publié le 06/02/2018.

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/saclay-jean-lou-chameau-nomme-pour-coordonner-le-regroupement-autour-de-polytechnique.html>

« Pour "accélérer le regroupement" autour de l'École polytechnique, Jean-Lou Chameau a été nommé coordinateur du pôle NewUni, par les ministres des Armées, de l'Économie et de l'Enseignement supérieur.

Le pôle NewUni se lance. Après avoir été validé par les conseils d'administration de ses cinq écoles membres – Polytechnique, Télécom ParisTech et SudParis, Ensta ParisTech et Ensaé ParisTech – en novembre 2017, le regroupement dispose désormais d'un coordinateur. Il s'agit de Jean-Lou Chameau, nommé à ces fonctions conjointement par Florence Parly, ministre des Armées, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, et Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, selon un communiqué interministériel publié le 1er février 2018.[...]

Ce pôle rassemble 6.000 étudiants en master, 1.000 enseignants-chercheurs, autant de doctorants, et compte 50.000 alumni. Le communiqué interministériel est clair : "il a vocation à figurer parmi les meilleurs instituts de sciences et technologies du monde, à l'instar du Caltech ou du MIT".»

Actu | Palmarès des bachelors

«Palmarès 2018 des Bachelors : faites votre classement personnalisé», L'Étudiant, publié le 13/02/2018.

<http://www.letudiant.fr/palmares/liste-profil/palmares-des-ecoles-de-commerce-postbac-en-3-ans/palmares-des-bachelors-faites-votre-classement-personnalise/home.html>

« Tenté(e) par une école de commerce, mais 5 ans d'études vous font peur ? Les Bachelors, formations professionnalisantes en 3 ans après le bac, peuvent vous convenir. Mais entre les EGC, les programmes Bachelors des ESC, les écoles indépendantes, vous avez du mal à y voir clair... Notre palmarès, qui permet d'établir votre propre classement selon vos attentes, va vous aider. »

Actualités de l'Enseignement 1^{ère} & 2^{ème}

Actu | Réforme du bac et du lycée

«Exclusif. Réforme du bac et du lycée : vers la fin des séries générales», L'Étudiant, publié le 12/02/2018.

<http://www.letudiant.fr/lycee/reforme-du-bac-et-du-lycee-vers-la-fin-des-series-generales.html>

« Selon les informations que L'Étudiant a pu obtenir, des changements importants pourraient être annoncés. Concernant l'examen de fin d'études secondaires, le ministre tendrait vers une réforme proche de celle que proposait Pierre Mathiot, dans son rapport, en janvier 2018. Il y aurait bien quatre épreuves terminales (auxquelles s'ajoutent les deux épreuves anticipées de français), qui vaudraient pour 60 % de la note totale.

L'une d'entre elles serait un "grand oral" d'une durée de 20 minutes (et non plus 30, comme le proposait Pierre Mathiot) et pourrait être appelée "Oral de maturité". Une autre serait la philosophie, et les deux autres concerneraient deux disciplines de spécialités qu'aurait choisies chaque élève. Ces deux dernières auraient lieu après les vacances de printemps et seraient prises en compte dans Parcoursup, contrairement à l'oral et à la philosophie.

Pour les 40 % restants, le ministre hésiterait entre la totalité évaluée grâce à des épreuves ponctuelles type "bac blanc", ou un autre scénario dans lequel celles-ci compteraient pour 30 %, les 10 % restants résultant des notes des bulletins scolaires de première et de terminale.

Une série générale unique à la place des séries ES, S et L

Concernant le lycée, le ministre pourrait opter pour l'organisation suivante : les séries de la voie technologique seraient conservées, mais celles de la voie générale supprimées au profit d'une série générale unique.

Celle-ci pourrait être composée d'un tronc commun comportant le français (puis la philosophie en terminale), l'histoire-géographie, l'EPS, les deux langues vivantes ainsi qu'un nouvel enseignement intitulé "humanités numérique et scientifique", dont les contours restent flous. Les élèves devraient choisir, en complément, trois disciplines de spécialités en première (chacune serait enseignée 4 heures par semaine) puis deux en terminale (6 heures hebdomadaires chacune). Ce sont ces deux disciplines qui feraient l'objet d'épreuves terminales du bac.

Les lycéens auraient le choix entre plusieurs "couples de disciplines" qui restent à définir. Pierre Mathiot, dans son rapport, en proposait une dizaine : Mathématiques-physique chimie ; Sciences de l'ingénieur-mathématiques ; SVT-physique chimie ; Informatique-mathématiques ; Mathématiques-SES ; SES-histoire géographie ; Littérature et art ; Littérature et langues anciennes ; Littérature étrangère et deux langues étrangères.

Parmi ces couples pourraient prendre place deux enseignements technologiques : sciences de l'ingénieur et gestion et management. Chaque lycée aurait la possibilité de proposer un ou deux couples supplémentaires. En revanche, contrairement à ce que proposait Pierre Mathiot, les lycéens ne pourraient plus changer de disciplines d'un semestre à un autre. L'apparition des semestres en lieu et place des trimestres ne serait d'ailleurs plus forcément sur la table.

La terminale pourrait s'appeler "classe de maturité"

Les élèves auraient également la possibilité de choisir des options facultatives, au sein desquelles on pourrait retrouver notamment "mathématiques expertes".

Deux heures par semaine, en première et en terminale, seraient en outre consacrées à l'orientation et à la construction du projet de l'élève. En seconde, les élèves plancheraient sur un test de positionnement en début d'année et auraient des cours d'accompagnement personnalisé de français (écrit et oral) – en plus des cours de français classiques.

Enfin, un des changements qui, s'il n'est pas le plus important, pourrait faire parler de lui : la classe de

"terminale" changerait de nom pour s'appeler "classe de maturité".

Toutes ces évolutions, si elles s'avèrent confirmées par le ministre le 14 février, n'auraient pas lieu dans l'immédiat : la seconde devrait évoluer à la rentrée 2018, la première à la rentrée 2019, la terminale à la rentrée 2020 et le nouveau baccalauréat verrait le jour lors de la session 2021.

Actu | Réforme du bac et du lycée

«Réforme du bac et du lycée : Jean-Michel Blanquer penche pour le maintien de séries», Educpros, publié le 09/02/2018.

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/reforme-du-bac-et-du-lycee-jean-michel-blanquer-penche-pour-le-maintien-de-series.html>

« Les échos de la concertation menée par Jean-Michel Blanquer – qui portait sur douze thématiques principales – présagent d'une évolution beaucoup plus douce du lycée. La fin complète des séries ne serait plus à l'ordre du jour. Le maintien des séries technologiques actuelles serait ainsi acté. Concernant la voie générale, le ministère hésiterait encore, mais l'existence des trois séries actuelles (ES, L, S) est menacée. Une première piste tendrait vers la mise en place de seulement deux séries, une scientifique et une autre qui porterait sur les "humanités", sorte de regroupement des séries ES et L. L'autre s'orienterait vers une série générale unique, avec un tronc commun et une part laissée au choix de l'élève. Celles-ci ne prendraient pas la forme de modules semestriels.

La semestrialisation, telle que proposée par le rapport Mathiot, ne serait d'ailleurs plus à l'ordre du jour. Celle-ci pourrait être déployée sur un plan uniquement organisationnel (en termes de nombre de conseils de classe par an, par exemple), mais plus sur celui de la pédagogie. En clair, les élèves ne devraient pas pouvoir changer de disciplines d'un semestre à l'autre, comme il était préconisé dans le rapport Mathiot. [...]

Concernant le baccalauréat, si les cinq épreuves terminales (dont un grand oral) sont actées, la question du reste de l'évaluation du baccalauréat – en contrôle continu – ne serait pas tranchée. Très délicate politiquement, elle en recouvre en réalité deux : celle du poids du contrôle continu dans la note totale et celle de son organisation.

[...]le ministre hésiterait : soit la totalité des matières serait évaluée par des épreuves ponctuelles en cours d'année, soit celles-ci vaudraient moins (30 %, par exemple) et seraient accompagnées (pour 10 %, par exemple) par l'examen des bulletins.[...]

Pour le ministère, il s'agit de trouver le bon dosage entre un cadrage national garantissant l'égalité et la mise en place d'une certaine souplesse organisationnelle dans les établissements, un des objectifs pour lesquels une réforme du bac a été lancée. Une des solutions qui aurait les faveurs du ministre consisterait en des épreuves ponctuelles tirées d'une banque nationale publique de sujets soumis à des critères d'évaluation également nationaux. Les jours de ces épreuves seraient laissés à l'appréciation des établissements. L'anonymat serait préservé, même si les copies pourraient être corrigées en interne (à l'image des bacs blancs actuels).[...]

Le calendrier annoncé reste inchangé : un nouveau bac pour la session 2021, de nouveaux programmes pour la rentrée 2019 et les réformes des classes du lycée année par année, en commençant par la seconde dès la rentrée 2018. Il ne devrait toutefois y avoir que des changements minimes en septembre prochain, avec notamment la mise en place d'un test de positionnement en seconde.»

Actu | Réforme du bac

«La réforme du bac soulève les inquiétudes des enseignants», Le Monde, publié le 13/02/2018.

http://www.lemonde.fr/education/article/2018/02/13/la-reforme-du-bac-souleve-les-inquietudes-des-enseignants_5256020_1473685.html

« Alors que le ministre de l'éducation doit rendre mercredi ses arbitrages sur la réforme du bac, les enseignants sont nombreux à s'inquiéter pour l'avenir de leurs disciplines.[...]

Les premiers à monter au front furent sans doute les professeurs de sciences de la vie et de la terre (SVT) et de physique-chimie [...] Trois semaines après la remise du rapport Mathiot, l'horizon semble s'éclaircir. En 2de, le projet de matières optionnelles au deuxième semestre est abandonné.

Mais les professeurs de physique-chimie et de SVT restent inquiets. Qu'advient-il du bloc « sciences » indifférencié dont parle le rapport Mathiot, proposé en 2de ? « L'abandon de l'idée de rendre les SVT et la physique optionnelle au deuxième trimestre nous rassure, convient Serge Lacassie, le président de l'Association des professeurs de biologie et de géologie. Mais on ne sait toujours pas comment va être départagé ce bloc. »

Ces « sciences » pourraient cacher une réduction des heures de SVT et de physique-chimie. « On voit venir gros comme une maison un bloc de trois heures que l'on devra répartir entre les deux disciplines »

Actu | Réforme du bac

«Jérôme Ferrari : « Il faut enseigner la philosophie avant la terminale »», Le Monde, publié le 13/02/2018.

http://www.lemonde.fr/idees/article/2018/02/13/jerome-ferrari-il-faut-enseigner-la-philosophie-avant-la-terminale_5255981_3232.html

« [...] Jérôme Ferrari ...analyse la réforme du baccalauréat proposée par le rapport Mathiot et les difficultés rencontrées par l'enseignement de la philosophie en France. [...] »

L'épreuve de philosophie est emblématique de cet examen symbolique qu'est le baccalauréat et il était difficile pour le gouvernement de la supprimer. Mais des questions demeurent : comment et à qui va-t-elle être enseignée ? Si l'on passe des horaires actuels à deux heures pour tout le monde, en dehors de toute considération corporatiste, la philosophie ne sera pas enseignée de façon satisfaisante, car il faut environ quatre heures par semaine pour se familiariser avec une discipline nouvelle qui introduit une façon de penser singulière.

A côté du tronc commun, les élèves pourront prendre la philosophie en majeure (ou en spécialisation). Mais comment choisiraient-ils la philosophie alors qu'ils ne l'ont jamais rencontrée en première ou en seconde ? Cette réforme devrait induire une refonte du lycée et introduire un enseignement de la philosophie avant la classe de terminale. »

Actu | Réforme du bac

«Contrôle continu, oral, fin des séries... : vous êtes partagés sur le bac qui se dessine», L'Etudiant publié le 09/02/2018.

<http://www.letudiant.fr/bac/controle-continu-oral-fin-des-series-vous-etes-partages-sur-le-bac.html>

« [...] du 30 janvier au 7 février 2018, l'Etudiant vous a proposé de donner votre avis sur ces propositions. Vous avez été plus de 1.400 à nous répondre, dont plus de 70 % de lycéens (45 % en terminale). La moitié des répondants sont, ou ont été (car 25 % des répondants sont des étudiants), en série S du bac, et 72 % sont des filles.

Dans son rapport, Pierre Mathiot propose de réduire le nombre d'épreuves terminales. Jean-Michel Blanquer a d'ores et déjà annoncé que cette proposition sera retenue. De votre côté, vous ne semblez pas

totallement convaincus : 53 % d'entre vous y sont favorables, 41% sont contre.

Ainsi, 39,6 % d'entre vous se prononcent en faveur d'une évaluation de ces "40 %" totalement en contrôle continu.[...]

38,4 % des répondants préfèrent l'option qui mêle contrôle continu, pour 10 % de la note totale, et épreuves ponctuelles de type "bac blanc" en cours de première et de terminale (30 % du total)

De nombreux répondants mettent toutefois en garde sur la forme de ces épreuves ponctuelles. Un élève de seconde de l'académie de Versailles est ainsi favorable à ces épreuves "à condition qu'elles se déroulent comme au bac : sujets identiques pour tout le monde, à la même heure et correction comme au bac". [...]les copies devraient être anonymes et corrigées par des professeurs que les élèves n'ont pas."

22 % des répondants sont favorables à ce que les 40 % restants soient évalués uniquement par des épreuves ponctuelles, sans contrôle continu. Une part de contrôle continu comporterait le risque, selon une élève de terminale S de l'académie de Clermont-Ferrand, que "les profs augmentent les notes à l'année pour que tout le monde ait son bac". En outre, "le contrôle continu est très injuste, selon Emma, bachelière S à Lyon et désormais étudiante. Certains lycées notent sévèrement et le jugement des profs rentrent en compte, car il n'y a pas d'anonymat." [...]

Une autre nouveauté proposée – et qui devrait aussi être reprise par le ministre – est la création d'un grand oral de 30 minutes comme épreuve terminale du bac. Près de la moitié des répondants (47,4 %) se déclarent défavorables, seulement 39,4 % estiment que c'est une bonne chose.»

Actu | Réforme du bac

«Réforme du bac : avec les syndicats, une concertation jusqu'aux derniers jours», Le Monde Education, publié le 13/02/2018.

http://www.lemonde.fr/education/article/2018/02/13/reforme-du-bac-avec-les-syndicats-une-concertation-jusqu-aux-derniers-jours_5256098_1473685.html

« Fini les séries, ont appris les syndicats reçus rue de Grenelle lundi : celles-ci seraient remplacées par un « tronc commun » de seize heures d'enseignement hebdomadaires comprenant français, philosophie, histoire-géo, deux langues vivantes et l'éducation physique et sportive (EPS). Pas de maths, pas de sciences de la vie et de la Terre (SVT), pas de physique-chimie en tant que telles, mais un nouvel enseignement d'« humanités numériques et scientifiques », inclus dans le tronc commun en classe de première comme de terminale (deux heures hebdomadaires). « De quoi développer une culture scientifique commune à tous », a-t-on expliqué aux syndicats. « Mais avec quels programmes ? Quels enseignants ? », s'interrogent ceux-ci.(..)

Viendraient s'y adosser des enseignements dits de « spécialités » – expression préférée à celles de « majeures » –, suivis à raison de douze heures par semaine. Les lycéens en choisiraient trois en première (quatre heures chacun), puis deux en terminale (six heures). Ils s'inscriraient ainsi dans un parcours de spécialisation, mais à partir de la première – comme aujourd'hui – et pas dès la seconde»

Articles thématiques

Actu | Information et orientation

«Débat : oui à l'information des élèves, non à l'orientation», THE CONVERSATION, publié le 08/02/2018.

<https://theconversation.com/debat-oui-a-linformation-des-eleves-non-a-lorientation-91341>

« Oui à l'information des élèves à l'entrée du supérieur, non à l'orientation. Et moins encore à cet impératif catégorique qui veut que l'on recherche à tous crins à orienter les futurs étudiants, à les mettre dans les bonnes cases ; c'est-à-dire là où il y a de l'emploi (un rêve de politique), et à les détourner des mauvaises cases, ces filières qui ne débouchent sur aucun métier (un cauchemar de politique).[..]

Qui peut dire sérieusement à 18 ans ce qu'il veut faire de sa vie

D'une part, à 18 ans, il est normal de ne pas toujours savoir ce que l'on veut faire. Et c'est heureux ! Les choses ne se font pas d'un claquement de doigts ou d'un geste du menton. Elles mûrissent petit à petit, par essai et erreur. Elles sont le résultat de tentations et de tentatives, d'objets de rencontres, d'expériences. Comme elles sont aussi et parfois, et il faut l'accepter, d'une part de hasard.

Pour revenir sur l'orientation, il faut lui préférer une amélioration de l'information des élèves. Multiplions les occasions de rencontres avec les professionnels, travaillons à leur donner envie. Travaillons à éveiller le plus important, le désir de faire quelque chose. « Quelle serait la profession de mes rêves ? » « Quel domaine me donnerait envie d'aimer et de créer ? » « Quel métier ai-je envie d'exercer ? » Ouverture et clé de voûte de la joie d'apprendre et de se voir apprendre des étudiants et futurs étudiants.

Cela ne veut pas dire que tous les étudiants vont réussir, la réussite, elle – une fois que l'État a mis tous les moyens en œuvre, et s'est attaché, chantier encore immense, à faire en sorte que chacun, quelles que soient ses origines, son milieu social, etc., puisse bénéficier des mêmes chances et conditions de réussite – est de la responsabilité de l'étudiant-e. Et alors ? [...]

Quand bien même des étudiant-es échoueraient. Ce n'est pas grave, l'échec. C'est d'ailleurs ce qu'on essaie d'enseigner également dans l'entreprise. Ce qui est grave c'est de ne pas avoir essayé. Ce qui est grave c'est de ne pas avoir eu la chance de pouvoir tenter sa chance. Il est très différent d'avoir essayé-échoué ou d'avoir été empêché d'essayer et de vivre avec ces regrets. C'est pour cela aussi qu'une partie de l'échec en licence n'est pas si grave que cela – voire peut même être dit extrêmement sain – dès lors qu'il peut être attribué à des essais non réussis.»

Actu | Orientation et stéréotypes

«L'orientation postbac à l'épreuve des stéréotypes», Educpros, publié le 08/02/2018.

<http://www.letudiant.fr/educpros/enquetes/l-orientation-moment-privilege-de-l-expression-des-stereotypes.html>

« Mise sur le devant de la scène avec la réforme de l'accès à l'enseignement supérieur, mais aussi celle du baccalauréat, l'orientation reste un sujet hautement sensible, et une pratique difficile. Ce moment de la vie des jeunes cristallise les espoirs et les stéréotypes de toute la société.[...]

Pour les professionnels, le sujet de l'orientation ne serait pas devenu plus sensible, mais plus complexe. "La complexité à laquelle doivent faire face les familles est de plus en plus importante. Elles sont déchirées entre le désir que leur enfant s'épanouisse et celui de voir leur enfant gagner sa vie et trouver une place dans la société qui ne soit pas une place de second plan", analyse Sylvie Amici, présidente de l'ACOP-F. [...]

"les parents s'inquiètent beaucoup plus de l'orientation de leurs enfants, c'est devenu une question cruciale." Une situation qui pèse sans nul doute sur les pratiques, et qui vient s'ajouter à la difficulté, ancienne, de construire les parcours des jeunes hors des stéréotypes. [...]

"Les stéréotypes qui pèsent sur les métiers sont d'autant plus prégnants que le travail est devenu de plus en plus abstrait", pointe Sylvie Amici, "certains métiers, comme celui de consultant par exemple, sont difficiles à décrire, et beaucoup de professions ne sont pas visibles dans le quotidien. La société a tendance à mettre le résultat des entreprises en avant plus que le travail concret des personnes. Cela explique en partie le fait que les familles se réfugient vers des métiers 'visibles' comme médecin ou pilote."

Parmi les déterminants des choix d'orientation, le sexe de l'élève et la catégorie socio-professionnelle de ses parents sont les plus prégnants. [...]

Le fait que l'orientation coïncide avec l'adolescence renforce en outre l'importance du facteur sexe. "À l'adolescence, l'affirmation de soi et la question du genre prennent beaucoup de place. Or c'est à ce moment précis qu'on demande aux jeunes de faire des premiers choix pour leur vie professionnelle future", souligne Sylvie Amici. [...]

Dans la pratique de l'orientation, la façon de travailler a également évolué ces dernières années, pour parler autrement des professions et des filières. "On encourage les rencontres avec des professionnels ou des étudiants, pour que les jeunes puissent se projeter à travers des exemples, explique Sylvie Amici. Mais souvent les personnes qui témoignent donne une vision déformée de leur parcours, en le racontant."

Pour autant, certains outils, comme les fameuses "fiches métier", constituent toujours une référence dans les pratiques. "Le concept de métier, même s'il est un peu obsolète, reste très structurant pour les adolescents", indique la psychologue [...]

"Au final, prendre le temps avec les jeunes reste très important", conclut-elle»

Actu | Rapport sur l'enseignement des mathématiques

«21 mesures pour l'enseignement des mathématiques

Rapport - Cédric Villani, député de l'Essonne et Charles Torossian, inspecteur général de l'éducation nationale», MEN, publié le 12/02/2018.

<http://www.education.gouv.fr/cid126423/21-mesures-pour-l-enseignement-des-mathematiques.html>

« Jean-Michel Blanquer a confié une mission sur les mathématiques à une équipe menée par Cédric Villani, député de l'Essonne, et Charles Torossian, inspecteur général de l'éducation nationale. Le rapport sur l'enseignement des mathématiques en France a été remis au ministre de l'Éducation nationale le lundi 12 février 2018. La mission était chargée d'établir un bilan des forces et des faiblesses actuelles, de préciser les points de blocage et les leviers potentiels avant de formuler des propositions concrètes en s'inspirant des pratiques les plus concluantes et à la lumière des études internationales.»

Vie étudiante

Actu | Tag

«Cnous : le président, Emmanuel Giannesini, claque la porte», *Educpros*, publié le 06/02/2018.

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/emmanuel-giannesini-le-president-du-cnous-demissionne.html>

« Le président du Cnous, Emmanuel Giannesini, a remis sa démission à la ministre de l'Enseignement supérieur début février. En cause : une incohérence entre les orientations stratégiques actuelles et sa feuille de route. Son successeur sera nommé en avril 2018. »